

Le Mézenc : un espace privilégié pour la pratique du ski dans le Massif central ?



*En vue du Gerbier-de-Jonc et du Mézenc (1754 m d'alt.)
Collection les Cévennes Pittoresques - C. Artige fils, édit. Aubenas*

La faiblesse des niveaux d'enneigement représente un obstacle pour le développement du ski dans le Massif central. Toutefois, le manteau se maintient assez bien dans certains secteurs privilégiés comme le Mézenc qui enregistre à la fois de forts abats neigeux d'origine méditerranéenne et de fréquentes chutes de neige d'origine nordique. La cartographie des risques de manque de neige dans les différents domaines skiabiles permet d'illustrer les inégalités régionales en matière de ressource nivale.

Depuis les dernières décennies, les succès socio-économiques associés à "l'or blanc" ont essentiellement été enregistrés dans les Alpes du Nord. Dans le Massif central, faute d'études sérieuses, les investissements se sont multipliés dans les années soixante et soixante-dix, jusqu'à des altitudes où la garantie d'un enneigement suffisant n'était pas assurée. Aujourd'hui, le manque de neige constitue souvent un handicap majeur qui explique directement les difficultés pour rentabiliser les investissements, sur le plan économique (risques d'endettement) et sur le plan social (précarité des emplois). Toutefois, les niveaux d'enneigement sont assez hétérogènes à l'échelle du Massif central et certains massifs paraissent relativement privilégiés. En examinant les données actuelles disponibles, on peut définir l'originalité nivale du Mézenc, mesurer la récurrence des périodes propices

à la pratique du ski, et comparer les résultats avec ceux enregistrés dans les différents domaines skiabiles du Massif central.

Les données exploitées correspondent aux mesures ponctuelles du réseau des stations météorologiques de Météo-France et d'EDF⁽¹⁾. Les résultats présentés reposent essentiellement sur les séries de huit stations témoins choisies en fonction de leur représentativité et de la fiabilité de leurs données : le Mont-Dore (63) et Saint-Jacques-des-Blats (15) dans les monts d'Auvergne, Fix-Saint-Geney (43) et Auvers (43) dans la partie interne du Massif central, Fay-sur-Lignon (43) et le Lac-d'Issarlès (07) dans le Mézenc, Loubaresse (07) et Saint-Sauveur-Camprieu (30) sur la bordure sud-est⁽²⁾. Les calculs ont été réalisés durant les hivers (novembre à avril) de la période de référence 1980-1995, sauf indication contraire.

1. - Par définition, les mesures de neige sont sujettes à caution à cause de multiples facteurs, dont le vent qui redistribue la neige au sol. On a donc contrôlé toutes les données, et certaines valeurs brutes peu représentatives ont été corrigées afin de travailler sur des séries comparables à l'échelle régionale.

2. - Les stations témoins sont localisées précisément sur la figure 3.

Frédéric SERRE